

«Lorsque nous sommes unis, nous sommes forcément plus forts»

«Nous donnons à l'extérieur une image positive, une image de région unie, qui va jusqu'à projeter une fusion politique sans qu'il y ait pour autant obligation.» Voilà ce que ressentent de nombreuses personnes qui travaillent dans le tourisme, notamment l'hôtelier Claude Buchs. Si la fusion des communes devait être acceptée le 26 novembre 2006, l'effet sur l'image d'Anniviers à l'extérieur serait indéniable. Evidemment, pas au point de provoquer une explosion des nuitées! Ce qui relativise aussi l'effet que pourrait avoir un vote négatif. En fait, c'est surtout le dynamisme de la région qui profiterait de la fusion des six communes.

«Nous n'avons pas, en Anniviers, de grands projets fédérateurs. Si nous étions une seule et grande commune, nous aurions certainement plus de possibilités de lancer de grands projets». Pour Claude Buchs, il manque dans la vallée des visionnaires qui fédèrent la population autour de grands défis. La fusion des communes, peut-être, peut devenir ce projet pour demain. «On ne se demande pas assez ce qu'on pourrait faire ensemble...», regrette le président de Sierre Anniviers Tourisme. SAT, justement, a été un défi à relever pour travailler ensemble de manière plus professionnelle, avec plus de moyens. «Lorsque nous sommes unis, nous sommes forcément plus forts. C'est vrai, SAT fait la promotion de toute

une région, et non plus de chaque station individuellement, ce que regrettent certains encore. Mais il faut bien comprendre qu'il ne s'agit là en aucun cas d'une perte d'individualité. Je crois qu'on ne se rend pas assez compte au niveau régional combien il faut de moyens importants pour se faire connaître hors des frontières.

Et pour dégager ces moyens, il faut se rassembler.» Claude Buchs cite deux exemples qui montrent que déjà des choses excellentes se font ensemble: la gratuité des bus en hiver et l'abonnement unique pour les remontées mécaniques. «Voilà deux idées qui montrent l'entente qui existe déjà entre nos six communes.»

Rédiger la Politique du tourisme

Prenez la «Politique du tourisme», qui est de compétence communale, et dont nos communes ne se sont toujours pas dotées. Cette politique serait une feuille de route pour orienter la branche. Et bien, il sera certainement plus facile de la rédiger une fois la fusion des communes réalisée. On aura alors une vision globale de la région, au niveau de la vallée. La réflexion autour de cette «Politique» amènerait peut-être à une prise de conscience de la nécessité de configurer les structures en fonction du tourisme, principale activité en Anniviers. «Toutes les infrastructures devraient s'adapter aux besoins de la branche touristique. On perd des employés,



donc des habitants, qui s'en vont vivre en plaine car ils ne trouvent pas dans la vallée de structures d'accueil pour les enfants correspondant aux horaires de travail dans le tourisme. Ils peinent aussi à trouver des logements. En étant

une seule et grande commune, nous serions plus unis et plus forts pour trouver des solutions à ces problèmes.»

L'hôtelier relève aussi que la fusion peut faciliter la mise en place de pro-

jets avec d'autres partenaires touristiques. Prenons un exemple: l'aéroport de Sion doit, s'il veut organiser des transports des voyageurs jusqu'en Anniviers, organiser des transferts sur six communes différentes: «C'est toujours plus facile lorsqu'il n'y a qu'un interlocuteur.»

Pour Claude Buchs, Anniviers peut tout à fait continuer à vivre comme aujourd'hui. Mais il aimerait bien que les Anniviers discutent franchement de ce projet qui déterminera leur avenir et que le débat vienne enrichir la réflexion. «Il y a une bonne entente entre les différents villages. Profitez-en pour nous rapprocher plus encore, pour imaginer et réaliser de nouveaux projets, des projets unificateurs qui fassent avancer notre vallée.»

Fusion rime avec qualité de gestion

Depuis une quarantaine d'années, Urban Kittel est un acteur dynamique de la vie annivierde. Co-artisan notamment de la centralisation scolaire et de la création des étables en consortage, deux réalisations dont il est fier, il se prononce résolument pour la fusion des six communes. Pour lui, les nombreuses collaborations intercommunales ont un immense désavantage puisqu'elles induisent un gros déficit démocratique: «Les gens n'ont plus un mot à dire. Nous avons affaire à une série de technocrates qui ne voient que leur problème.» L'aménagement du territoire, en particulier, ne peut selon lui que profiter d'une gestion globale.

Monsieur Kittel, quels sont à votre avis les besoins du val d'Anniviers en matière d'aménagement du territoire?

Le premier problème est celui de l'entretien du paysage. Tous les sondages l'ont démontré: le principal atout d'Anniviers, c'est l'environnement, la beauté des paysages. Cela vient bien avant l'accueil et les équipements. Il est donc capital de protéger le site naturel qui nous fait vivre. En 1970, nous avons fait office de pionniers en créant une dizaine d'étables en consortage. Cela a largement contribué à l'entretien des paysages. Aujourd'hui, on se rend compte qu'on va manquer – et qu'on manque déjà dans certaines communes – de prés fauchables. Il faut aussi déboiser les prairies pour éviter une perte de patrimoine et conserver la diversité du paysage. De plus, le boom de la

construction ampute chaque année les surfaces à disposition. Il faut donc réserver des zones agricoles qui devraient idéalement se situer au fond de la vallée. Un plan d'aménagement ne peut se faire qu'à l'échelle d'Anniviers. Pour les étables en consortage, par exemple, le Service de l'agriculture ne donne plus de préavis favorable s'il n'y a pas de vision globale.

Cela ne pourrait-il pas se faire par des accords intercommunaux?

Difficilement. Quand on doit trancher dans le terrain, il est très compliqué de trouver des bases légales.

On sait que, dans toutes les stations, les personnes qui y travaillent ont de la peine à trouver un logement sur place. Anniviers n'échappe pas à la règle. Une fusion pourrait-elle contribuer à résoudre le problème?

On sait que les terrains du bas de la vallée sont moins chers que ceux situés dans les stations. Une commune unifiée permettrait de réserver des parcelles aux habitants. Bagnes l'a fait, dans la partie inférieure de la vallée, pour l'habitat des employés des remontées mécaniques ou les employés communaux. On pourrait imaginer que la Commune d'Anniviers ait un droit de préemption sur certains terrains. Actuellement, beaucoup d'entre eux sont achetés par des gens de l'extérieur alors que les stations ont besoin de la vente aux étrangers. Ce problème sera accentué avec l'abandon de la Lex Kohler et les mesures de contrainte qui ne vont pas tarder à

nos tomber dessus. Avec la fusion, on pourra déterminer pour l'ensemble de la vallée les zones où l'on veut le développement et celles où l'on veut davantage préserver la nature. Avoir pour chacune des six communes actuelles l'ensemble des zones n'est pas viable à long terme.

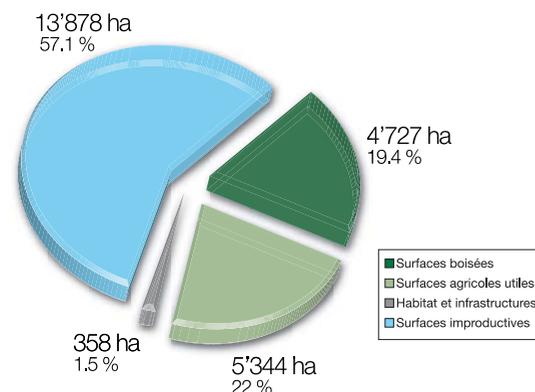
Mais cela ne risque-t-il pas justement de vider les stations de leurs habitants?

Rien n'empêchera de réserver dans chacune d'elles des immeubles pour les gens qui travaillent en station comme Chandolin l'a déjà fait. La commune d'Anniviers pourra déterminer sur son territoire, dans les stations, des zones de lits chauds ou tiè-

des, en fonction des besoins.

Le canton a affirmé qu'en cas de fusion, il n'y aurait pas de diminution des zones à bâtir. Qu'en pensez-vous?

Je pense qu'on peut difficilement affirmer cela. Mais il y aura une bien meilleure définition des zones à bâtir. Il existe entre 15 et 20 zones différentes. Chaque commune a une zone artisanale. Il ne faut pas rêver. Quel artisan va s'installer à Chandolin ou Grimetz? Avec la fusion, on aura une gestion nettement plus harmonieuse et efficace de l'aménagement du territoire.



«L'association «Sierre-Anniviers Tourisme» a été créée longtemps avant le projet de fusion des communes et utilise déjà la «marque» Anniviers pour l'ensemble de sa promotion. En ce sens la fusion ne devrait pas influencer grandement le rendement de notre entreprise. Cependant il va de soi que nous entretenons une étroite collaboration avec les diverses communes, et qu'à ce titre, la multiplication des personnes de contacts ne nous facilite pas la tâche. Cette étape supplémentaire améliorerait certainement l'efficacité de notre travail par la simplification des étapes décisionnelles tout en laissant la place à toutes les régions et à toutes les idées dans nos divers comités. De plus, la marque «Anniviers» serait reprise de manière plus importante et compacte, ce qui influencerait de manière très positive sur l'image que notre région donne vers l'extérieur. Cette fusion représenterait pour nous une harmonisation des pensées entre le tourisme et la politique et cela ne pourrait être que bénéfique.»

Cœur du Valais
Manu Broccard - directeur